



COMMUNIQUE DE PRESSE

En Belgique, les ANTI-CHOIX se radicalisent et criminalisent les femmes dans les enceintes universitaires et les médias

« Tout avortement est un mal qu'aucune circonstance ne justifie jamais », « Le viol est immoral, et heureusement il est aussi illégal. L'avortement qui est encore plus immoral ne devrait-il pas à plus forte raison être illégal ? », « Car le vrai scandale est de voir que le meurtre est permis chez nous : avec l'avortement, le meurtre est même remboursé par la mutuelle alors que le simple vol à la tire est condamné. »

Non, ces quelques phrases n'ont pas été prononcées dans une église intégriste du fin fond de la Pologne ou d'un Etat américain évangéliste, mais lors d'un cours dispensé début mars à des étudiant-e-s de première BAC à l'UCL par un professeur de philosophie ! Une note anti-avortement qui ne laisse aucunement place au débat.

Ce professeur, heureusement suspendu par les autorités académiques, a par ailleurs été ovationné lors du rassemblement anti-IVG qui s'est tenu ce dimanche 26 mars à Bruxelles. Dans la foulée, des dizaines de milliers de téléspectateurs ont assisté médusés à la répétition, sur les plateaux télé, de ces déclarations extrémistes qui, non seulement assimilent les centres de planning familial à des complices d'assassinat, mais les accusent de ne pas aider les femmes et de les pousser à avorter.

A la veille du 27^{ème} anniversaire de la loi, votée le 29 mars 1990, l'IVG est donc à nouveau combattue par des factions intégristes religieuses sans scrupules, qui bafouent publiquement les droits fondamentaux des femmes, pratiquent la désinformation et refusent ainsi qu'elles puissent décider librement d'avoir ou non des enfants, quand et combien.

Ces propos menaçants ne font que renforcer notre conviction qu'il est grand temps de dépénaliser pleinement l'IVG et d'en fixer les conditions médicales dans une loi de droit positif, à l'instar de la France et du Luxembourg, et ce le plus rapidement possible !

La commission Justice de la chambre se penchera d'ailleurs ce mardi sur l'agenda des propositions de loi en ce sens, déposées au Parlement par plusieurs partis politiques.

Une occasion pour la Plateforme Abortion Right ! de réitérer son soutien aux parlementaires dans ce travail qui devrait être entamé avant le mois de juin.

Signataires : Fédération Laïque de Centres de Planning familial (FLCPF) - Fédération des Centres de Planning Familial des FPS (FPS-CPF) - Centre du Libre Examen - Centre Séverine CPF Anderlecht - Comité belge Ni putes Ni Soumises asbl - Conseil des Femmes Francophone de Belgique (CFFB) - deMens.nu Unie Vrijzinnige Verenigenen vzw - GACEHPA - Garance – VROUWENRAAD (NVR) – Université des Femmes – Centre d'Action Laïque (CAL)

Associations membres de la plateforme ABORTION RIGHT

Contact presse :

Sylvie Lausberg (0475.54.91.36) - sylvie.lausberg@laicite.net